

## Observatoire de la formation

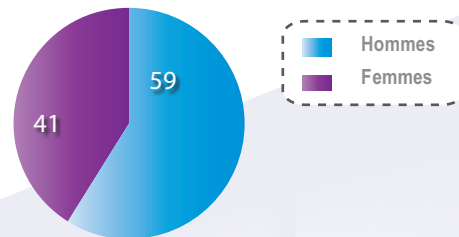
### 186<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires

#### A retenir

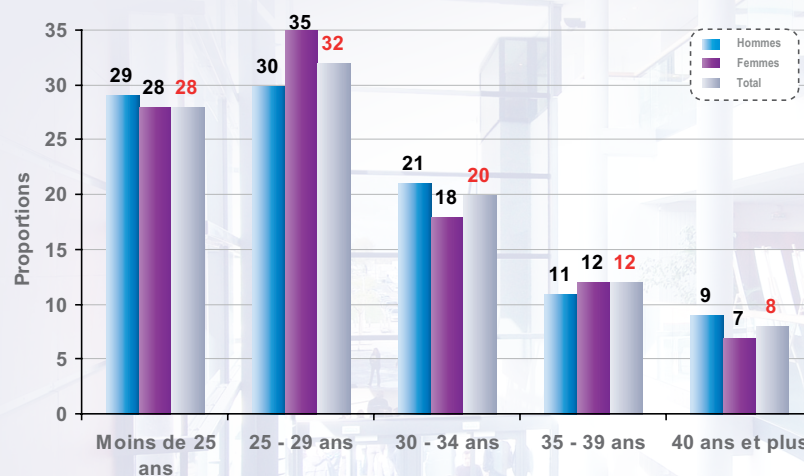
- Effectif : 287 élèves dont 171 hommes et 116 femmes
- Âge moyen : 29,1 ans
- Niveaux de diplômes : 64% de bacheliers, dont 24% de diplômés de l'enseignement supérieur
- Prise de connaissance du concours *via* les proches (52%) et internet (37%)
- Principales motivations : la sécurité de l'emploi (33%) et le déroulement de carrière (27%)
- Principale perspective de carrière : monter en grade (33%)

#### Graphique 1 : Structure par sexe – Proportions

La 186<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires compte 287 élèves. La répartition entre hommes et femmes est beaucoup moins inégale que pour la promotion précédente. Elle est, en effet, composée de 59% d'hommes et 41% de femmes, contre seulement 17% de femmes pour la 185<sup>ème</sup> promotion. Le quota de 15%, visant à limiter le recrutement de personnel féminin, a donc été quelque peu dépassé.



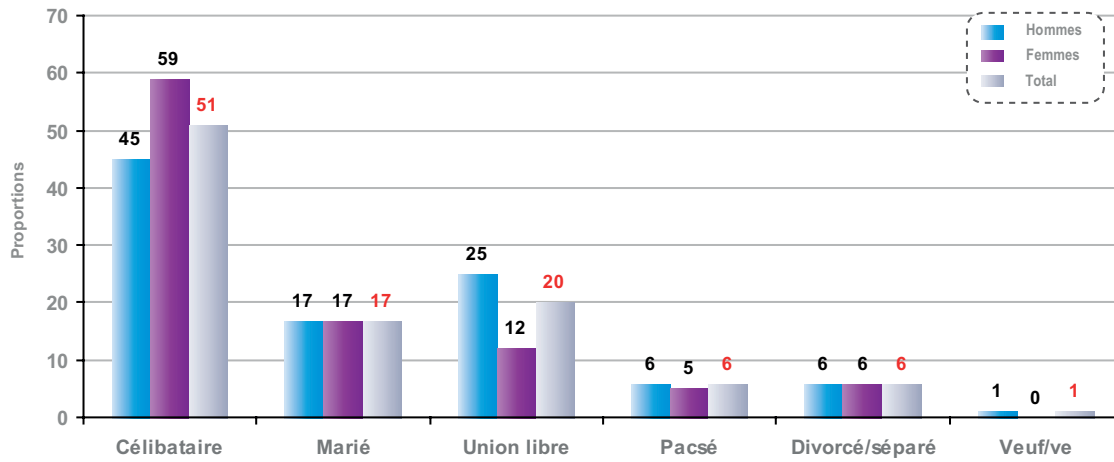
#### Graphique 2 : Répartition des élèves selon l'âge et le sexe – Proportions



L'âge moyen de la promotion s'élève à 29,1 ans, sans écart de genre. Cependant, la fourchette des âges s'étend de 20 ans pour le plus jeune à 46 ans pour l'ainé.

Le groupe d'âges quinquennal le plus représenté est celui des 25-29 ans avec 32% des élèves, plus particulièrement chez les femmes puisqu'il regroupe 35% d'entre elles.

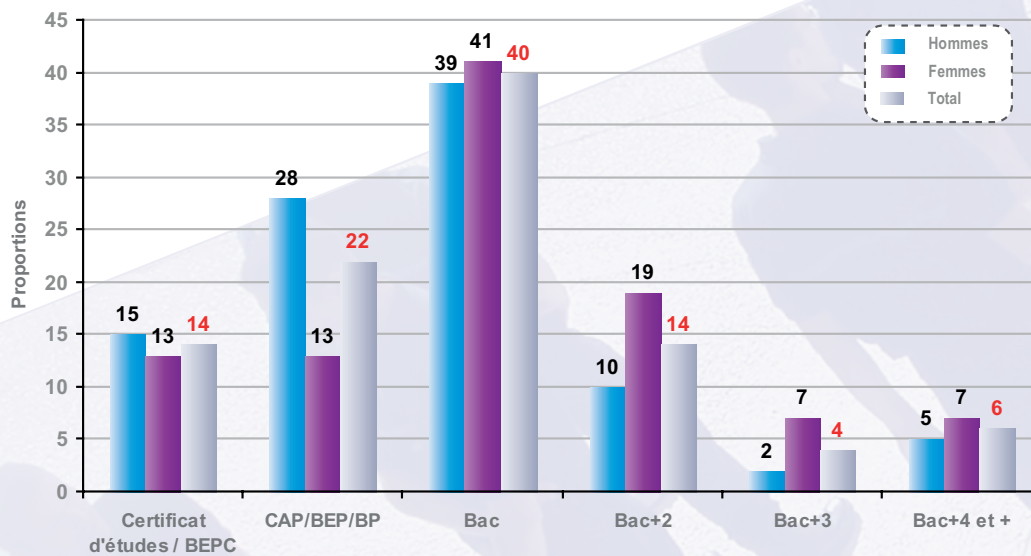
Graphique 3 : Situation matrimoniale selon le sexe – Proportions



Les situations familiales des élèves surveillants sont hétérogènes, bien que les célibataires soient majoritaires au sein du groupe (51%). Les personnes installées en couple représentent 43% au total, avec 17% des élèves qui sont mariés, 20% en union libre et 6% pacsés. 6% des élèves sont divorcés ou bien séparés et 1% veufs.

Concernant les écarts de genre, les hommes sont davantage installés en union libre que les femmes (+13 points), ces dernières se déclarant plus largement célibataires (+14 points). Par ailleurs, 39% des élèves ont indiqué avoir au moins un enfant.

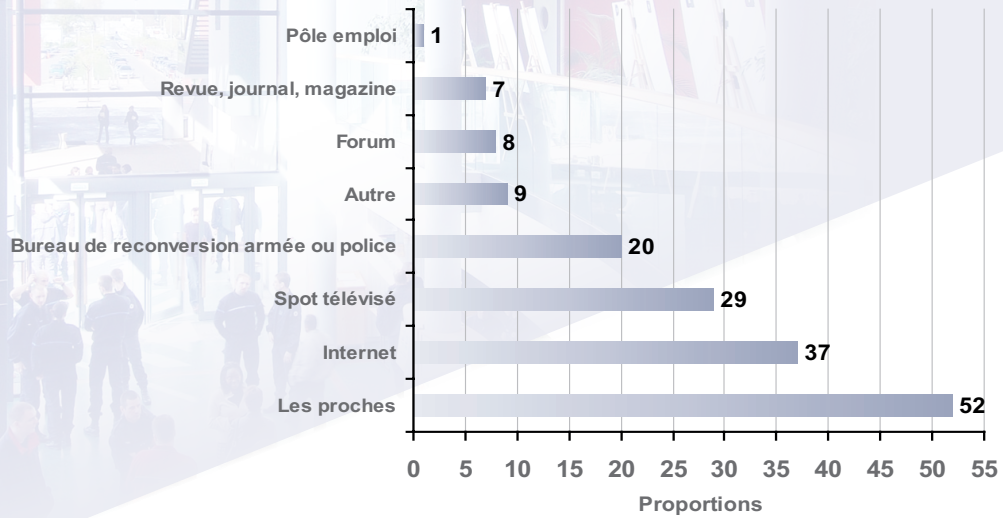
Graphique 4 : Niveau de diplôme le plus élevé obtenu par sexe – Proportions



Les niveaux de diplôme des élèves ne dérogent pas aux tendances de ces dernières années. La majorité d'entre eux est ainsi titulaire du baccalauréat, soit 64% du groupe dont 24% diplômés de l'enseignement supérieur.

Les spécialités de diplôme sont, comme toujours, particulièrement hétérogènes. La spécialité « commerce, économie, gestion, finances » est la plus représentée (18%).

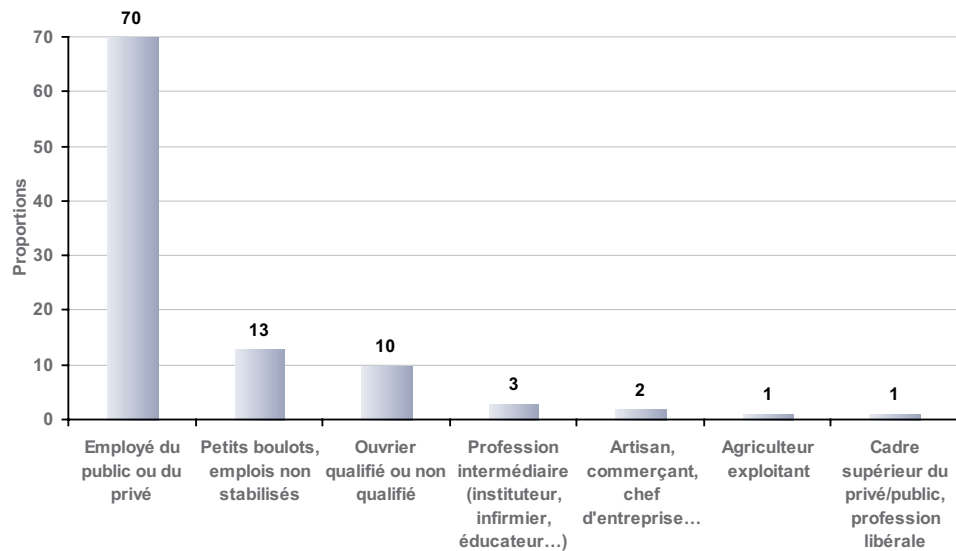
Graphique 5 : Prise de connaissance du concours de surveillant (plusieurs réponses possibles) – Proportions



Ces élèves ont connu le concours de surveillant pénitentiaire principalement via leurs proches (52%) et internet (37%). Les spots télévisés promouvant le métier ont également rempli leur mission puisque 29% des élèves y ont été sensibles. Le bureau de reconversion de l'armée ou de la police représente également un bon intermédiaire pour des agents souhaitant continuer à exercer au sein des forces de l'ordre.

Parallèlement à ce concours, près de la moitié du groupe déclare en avoir passé au moins un autre au cours de l'année (49%). Ces élèves ont tenté en moyenne 1,9 concours par personne. Parmi eux, 66% ont voulu rejoindre la police, la gendarmerie, les douanes ou l'armée et 18% d'autres administrations. 16% ont passé un autre concours proposé par l'administration pénitentiaire.

Graphique 6 : Catégorie socioprofessionnelle – Proportions



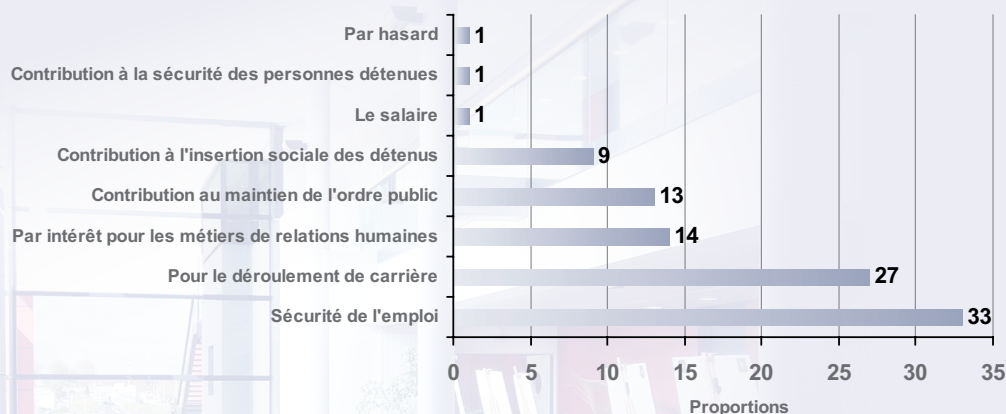
La quasi-totalité de la promotion indique d'ores et déjà posséder une expérience professionnelle (97%). Sans commune mesure, la catégorie socioprofessionnelle « employé du public ou du privé » se démarque. En effet, 70% des élèves ayant déjà travaillé situent leur expérience la plus longue au sein de cette catégorie. Elle est suivie de très loin par « les petits boulots et les emplois non stabilisés » (13%).

Par ailleurs, 56% des élèves ont déclaré avoir connu au moins une période de chômage ces trois dernières années. Au moment de passer le concours, 41% des élèves étaient inscrits à pôle emploi.

Enfin, 40% d'entre eux ont une expérience au sein des forces de l'ordre : 24% au sein de l'armée, 16% au sein de la police et 1% au sein des douanes.



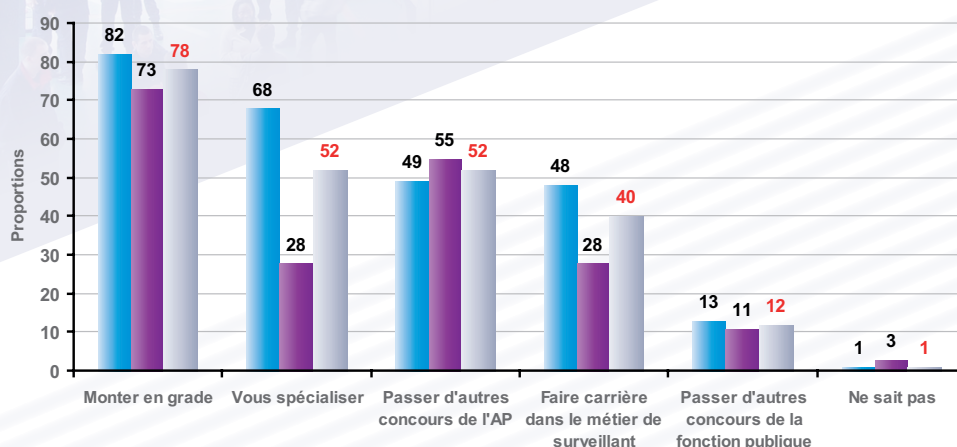
## Graphique 7 : Motivations à exercer le métier de surveillant – Proportions



Interrogés sur leurs motivations à exercer le métier de surveillant pénitentiaire, les élèves ont distingué deux items parmi les huit proposés. Ainsi, 33% d'entre eux ont d'abord visé la sécurité de l'emploi en intégrant l'administration pénitentiaire et 27% ont davantage été attiré par le déroulement de carrière que cette administration promet. Ce sont donc d'abord pour des motivations d'ordre utilitaire

qu'ils ont rejoint la formation. Cependant, les trois motivations suivantes, c'est-à-dire « l'intérêt pour les métiers de relations humaines » (14%), la « contribution au maintien de l'ordre public » (13%) ainsi que la « contribution à l'insertion sociale des détenus » (9%) manifestent l'attrait des élèves pour les missions du surveillant.

## Graphique 8 : Perspectives professionnelles (plusieurs réponses possibles) – Proportions



Le déroulement de carrière possible à partir du grade de surveillant pénitentiaire exerce sur les élèves une grande attractivité. En effet, ils sont 78% à envisager de monter en grade, 52% à vouloir se spécialiser et 52% à considérer les autres concours proposés par l'administration pénitentiaire.

Cependant, les écarts entre genre sont significatifs puisque 68% des hommes souhaitent se spécialiser contre seulement 28% des femmes, tandis que 55% des femmes désirent passer d'autres concours de l'administration pénitentiaire contre 49% des hommes. Ces perspectives divergentes se retrouvent bel et bien dans les profils sociodémographiques des autres personnels de l'administration pénitentiaire, les agents spécialisés tels que les moniteurs de sport,

les ERIS ou les escortes étant en majorité de sexe masculin, et les CPIP ou les personnels de l'encadrement étant en majorité de sexe féminin.

On peut enfin lire ces résultats à la lumière des niveaux de diplôme puisque les personnes diplômées de l'enseignement supérieur souhaitent davantage passer d'autres concours de l'administration pénitentiaire et s'élever ainsi dans la hiérarchie. Les autres élèves, titulaires du baccalauréat, d'un CAP/BEP, du BEPC ou du certificat d'étude, se rejoignent dans les perspectives qu'ils envisagent. Ils se distinguent ainsi par leur désir de se spécialiser et de faire carrière dans le métier de surveillant.

FEVRIER 2014

186<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires

OBSERVATOIRE  
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Philippe POTTIER - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU  
Rédaction : Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE, Valentine AUZANNEAU  
Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

**Enap**  
École nationale  
d'administration  
pénitentiaire